

La Gazette



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | AVRIL 2023



p.5

Information municipale
Accueils des nouveaux arrivants de 2022



p.10

Animation de la ville
Troc Plantes, le 15 avril



p.11

On parle de vous
Caniludik, nouvelle entreprise palletaise

Édito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Les différents comités mis en place sont souvent sources de questionnements et de remarques constructives. Les échanges avec les associations et entreprises, les discussions

avec les Palletais que nous rencontrons, dans nos commerces ou dans nos rues, sont également riches de réflexions.

Vous n'êtes pas sans savoir que le marché nous importe.
« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

C'est pourquoi un groupe de travail a été constitué, pour réfléchir, échanger, avec comme objectif : pérenniser et dynamiser le marché.

Ce groupe de travail regroupe des élus de la majorité et de la minorité, des représentants des commerçants du marché, des membres de différents comités et de l'association CAPP', des personnes motivées pour que vive et perdure le marché.

La première réunion de ce groupe a été riche en échanges et

en idées. Une première étape a fait l'unanimité : connaître vos attentes. Pour se faire, il a été acté la mise en place d'un sondage sous forme de questionnaire, avec deux modes de diffusion :

- un questionnaire sous format papier, que vous trouvez dans cette gazette d'avril. Vous pouvez déposer vos réponses dans des urnes mises à disposition, à la mairie, ou dans les commerces suivants : boucherie, salon de coiffure « Imagina Tif », « L'Atelier de Cécile », et la cave « Les arômes divins ».
- un questionnaire sous format numérique, disponible sur le site de la mairie, via la lettre express (la newsletter envoyée tous les lundis), l'application mobile Intramuros, et les différents réseaux de communication.

Dans les deux cas, les réponses peuvent être anonymes. Vos réponses seront lues et étudiées par le groupe de travail, pour dégager des tendances, et mettre en place des actions, suivant ce qui en ressortira.

Vous remerciant par avance pour votre participation.

Nelly NAUD

Adjointe à la Vie économique locale et Réunions de quartiers

Naissances

10/02	Ilyès LUMEAU SOUDANI	22 rue Etienne Sautejeau
12/02	Léone PIGEON RIAD	15 ter rue des Templiers
21/02	Alyssa BELLEC	45 la Mare Merlet

Mariage

18/03	Vincent AFFILE et Nathalie FOUET	30 rue des Merrandiers
-------	----------------------------------	------------------------

Décès

20/02	Hervé JOLFRE	17 rue du Coteau
18/03	Gabriel JAUNASSE	11 impasse des Censives

Déclarations de travaux

15/02	Bigrolle	Division en vue de construire
16/02	Rue des Prés Galle	Extension centre technique municipal
17/02	10 rue des Vignes	Ouverture et surélévation
17/02	14 rue de la Sèvre	Création de 2 logements
20/02	1 Montifault	Division en vue de construire
23/03	49 les Landais	Modification de façades
28/02	37 rue Saint-Vincent	Modification de façades
28/02	15 ter rue des Templiers	Modification d'ouvertures et toiture
28/02	156 la Jeannière	Création d'un nouveau garage
01/03	Les Loges	Création d'un chai
02/03	49 ZA les Roitelières	Extension d'un bâtiment
03/03	46 Villeneuve	Construction d'une maison d'habitation
07/03	4 rue Léon Charpentier	Installation d'une clôture
10/03	3 rue des Prés Galle	Installation d'une porte de garage
10/03	27 rue des Merrandiers	Installation d'une clôture

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Séance du 7 mars 2023



Conseillers : en exercice : 23 / votants : 23 (22 pour le point 1)

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.
Extrait du compte rendu du conseil municipal.Approbation du procès-verbal du conseil municipal
du 31 janvier 2023Le conseil municipal a approuvé (19 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention)
le procès-verbal du conseil municipal du 31 janvier 2023.

Budget primitif 2023

Le budget primitif communal 2023 a été adopté (18 voix pour, 5 voix contre)
de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
OPÉRATIONS RÉELLES					
M57	Libellés	BP 2023	M57	Libellés	BP 2023
011	Charges à caractère général	839 300	013	Atténuation de charges	30 000
012	Charges de personnel	1 837 500	70	Produits du domaine	457 200
65	Autres charges de gestion	273 870	73	Impôts et taxes	1 687 640
66	Charges financières	58 670	74	Dotations et subventions	1 151 060
67	Charges exceptionnelles	2 000	75	Autres produits	46 500
68	Dotation aux provisions	300	76	Produits financiers	-
68	Dotation aux provisions	200	77	Produits exceptionnels	-
			78	Reprises sur amortissements et provisions	-
	TOTAL DES DÉPENSES	3 011 640		TOTAL DES RECETTES	3 372 400

OPÉRATIONS D'ORDRE					
023	Virement à la section d'investissement	500 000			
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	75 760	042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	15 000
	TOTAL DES DÉPENSES	575 760		TOTAL DES RECETTES	15 000
			002	Excédent reporté	200 000
	TOTAL DES DÉPENSES	3 587 400		TOTAL DES RECETTES	3 587 400

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DÉPENSES					RECETTES				
OPÉRATIONS RÉELLES									
M57	Libellés	R à R 2022	PROPOSITION BP 2023	TOTAL BP 2023	M57	Libellés	R à R 2022	PROPOSITION BP 2023	TOTAL BP 2023
13	Subventions d'équipement				10	Dotations, fonds divers		618 100,00	618 100,00
16	Remboursement emprunts		209 100,00	209 100,00	13	Subventions d'équipement	99 551,58	226 156,61	325 708,19
20	Immobilisations incorporelles	60 583,25	111 716,75	172 300,00	16	Emprunts			
204	Subventions d'équipements versées	15 361,58	54 138,42	69 500,00	23	Immobilisations corporelles			
21	Immobilisations corporelles	33 891,95	166 995,40	200 887,35	024	Produits des cessions d'immobilisation			
23	Immobilisations corporelles en cours (constructions...)	32 612,65	1 233 100,00	1 265 712,65					
	TOTAL	142 449,43	1 775 050,57	1 917 500,00		TOTAL	99 551,58	844 256,61	943 808,19

OPÉRATIONS D'ORDRE									
040	Op. d'ordre de transfert entre sections		15 000,00	15 000,00	040	Op. d'ordre de transfert entre sections		75 760,00	75 760,00
041	Opérations patrimoniales		50 000,00	50 000,00	041	Opérations patrimoniales		50 000,00	50 000,00
	TOTAL		65 000,00	65 000,00		TOTAL		125 760,00	125 760,00
					021	Prélèvement/ fonctionnement		500 000,00	500 000,00
001	Déficit reporté				001	Excédent reporté		412 931,81	412 931,81
	TOTAL					TOTAL		912 931,81	912 931,81
	TOTAL DEPENSES	142 449,43	1 840 050,57	1 982 500,00		TOTAL RECETTES	99 551,58	1 882 948,42	1 982 500,00

Modifications au sein d'un comité consultatif

Le conseil municipal modifie le nom d'un membre élu qui participera au comité consultatif « conseil municipal des enfants ». Christian Pellouet remplace Gilbert Houssais en tant que membre élu de la majorité.

Approbation du compte de gestion 2022

Le compte de gestion 2022 du budget communal dressé par le comptable public est conforme avec le compte administratif de la collectivité.

Tarifs Printemps du Sport

Le conseil municipal (21 voix pour, 2 voix contre) valide la tarification aux familles pour le Printemps du Sport 2023 en fonction du quotient familial. Tarifs consultables sur le site internet de la commune ou en mairie.

Avis sur l'approbation de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le conseil municipal (18 voix pour, 5 voix contre) émet un avis favorable au dossier d'approbation de la modification n°4 du PLU de la commune et à l'approbation de cette modification en conseil communautaire de la communauté de communes Sèvre et Loire. Le rapport et les conclusions ainsi que l'avis du commissaire enquêteur sont disponibles à la mairie et sur le site internet de la CCSL : <https://urbanisme.cc-sevreloire.fr/rubrique/modification-4-plu-le-pallet/>.

Tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel à temps non complet

Le conseil municipal crée un poste d'adjoint d'animation contractuel à temps non complet (12,10/35^{ème}) du 27 février au 7 juillet 2023 afin d'exercer à l'accueil de loisirs, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Informations et questions diverses

Questions du groupe « Le Pallet avec vous » :

En janvier 2022, lors d'une séance de conseil municipal, une délibération relative à un projet de partenariat avec les 2 autres communes (La Chapelle-Heulin et Monnières) pour la création d'un terrain synthétique mutualisé à la Chapelle-Heulin a été soumise au vote ; nous nous sommes abstenus par manque d'informations techniques entre autre. Nous avons appris dans la presse puis suite à une question au dernier CM, que la mairie du

Approbation du compte administratif 2022

Le maire ayant quitté la séance et le conseil siégeant sous la présidence de Gilbert Houssais conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, le conseil municipal approuve (21 voix pour, 2 voix contre) le compte administratif du budget communal 2022.

RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022			
SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Fonctionnement	2 816 087,48 €	3 532 220,45 €	716 132,97 €
Investissement	597 520,92 €	1 010 452,73 €	412 931,81 €
Total	3 413 608,40 €	4 542 673,18 €	1 129 064,78 €
Restes à réaliser	142 449,43 €	99 551,58 €	- 42 897,85 €
Investissement avec restes à réaliser	739 970,35 €	1 110 004,31 €	370 033,96 €
Total F + I avec restes à réaliser	3 556 057,83 €	4 642 224,76 €	1 086 166,93 €

Affectation des résultats 2022

L'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal est arrêtée (21 voix pour, 2 voix contre) de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2022	002 Résultat de fonctionnement reporté	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés
716 132,97 €	200 000 €	516 132,97 €

Vote des taux d'imposition 2023

Le conseil municipal (18 voix pour, 5 voix contre) décide d'augmenter les taux d'imposition 2023 soit :

	2022	2023
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	19,28 %	20,05 %
Taxe foncière (bâti)	38,08 %	39,60 %
Taxe foncière (non bâti)	42,76 %	44,47 %

Pallet suspendait son implication dans ce projet pour des raisons financières.

Aujourd'hui est-ce, de votre part, un désengagement lié uniquement à l'approche financière ?

Lors du conseil municipal du 21 janvier 2022, il a été proposé de mettre au budget une ligne concernant la réalisation d'un terrain de foot synthétique. Le coût total de l'opération a doublé depuis. La position de Monnières n'est pas affirmée, il nous est plus possible de récupérer la TVA et la seule subvention accordée ne dépasse pas 20 000 €. Dans l'état actuel des choses, le projet est reporté.

L'association l'Entente du Vignoble regroupant 3 communes (Le Pallet, la Chapelle-Heulin et Monnières) s'est manifestée récemment par l'intermédiaire de la presse afin de faire connaître les difficultés qu'elle rencontre depuis de nombreuses années quant à l'état des terrains de football qui se détériorent au fil du temps pour des raisons diverses. La pratique de cette activité de loisir devient dangereuse pour les joueurs voire impossible une grande partie de l'année. Les associations sportives fédèrent et dynamisent la commune ; le complexe sportif au Pallet a été rénové récemment afin

de répondre à une partie des associations sportives ; démarche positive bien évidemment.

Pour continuer dans cette dynamique, qu'envisage la commune pour permettre aux licencié(e)s de cette association de pratiquer leur activité sportive dans de bonnes conditions notamment au Pallet ?

M. le Maire souhaite effectivement que la pratique des sports historiques au Pallet puisse se faire dans les meilleures conditions possibles et la réalisation de nouveaux vestiaires/douches en est la preuve. Une rencontre avec le club sera prévue dans le mois afin de voir quelles actions peuvent être menées afin de permettre aux pratiquants d'évoluer dans les meilleures conditions possibles.

Vous avez été élus sur un programme et nous votons des budgets annuels.

S'agissant du développement de notre commune et de ses finances, quel est le programme des projets sur les 4 ans à venir ?

Concernant la partie finances, cela vient de vous être présenté lors du vote du budget.

Concernant les projets, tout cela a été présenté lors des vœux en janvier dernier, ce sera donc de la redite :

- L'extension du centre technique indispensable en liaison avec la réalisation de l'ilot de la mairie (déplacement des associations utilisant l'ancienne poste et le Centre Héloïse).

- La réalisation d'une liaison douce entre la rue des Templiers et la place de l'Eglise.

- La réalisation d'une liaison sécurisée entre le village des Prineaux et le village de Sanguèze.

- La réfection complète de la rue des Vignes.

Des études sont également en cours pour :

- La protection des zones viticoles et agricoles avec l'appui de la chambre d'agriculture.

- L'assistance à maître d'ouvrage pour l'ensemble périscolaire, mairie, école.

- La finalisation du plan réalisé par Super 8 (ex Forma6) couvrant l'ensemble d'un périmètre allant de la salle polyvalente de loisirs au musée, en passant par la route départementale jusqu'à l'école privée.

- L'assistance à maître d'ouvrage pour l'extension-réhabilitation de la SPL pour en faire un pôle multiculturel.

- Avec le département, la sécurisation de la D7, zone des Roitelières - la Mare.

- Le changement phasé de l'ensemble de l'éclairage public : remplacement des ballons fluos et autres technologies par des luminaires en LED.

- Etc.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **mardi 11 avril 2023** à 19h30 à la salle polyvalente de loisirs.

» Accueil nouveaux arrivants

Rendez-vous le 15 avril

La municipalité du Pallet organise un temps d'accueil et d'échanges avec les nouvelles entreprises et nouveaux arrivants installés sur la commune en 2022, **le samedi 15 avril 2023**.



Une invitation a été envoyée par mail. Si vous n'avez rien reçu et que vous êtes arrivés sur la commune en 2022, n'hésitez pas à contacter la mairie par mail à contact@mairie-lepallet.fr ou au 02 40 80 40 24.

» Événement

Le Printemps du Sport

Le Printemps du Sport est organisé par le département de Loire-Atlantique et la communauté de communes Sèvre & Loire, en partenariat avec les communes de Divatte-sur-Loire et du Pallet et les clubs sportifs du territoire. Plusieurs types de stages (2, 3 ou 4 jours) sont proposés aux enfants âgés entre 7 et 14 ans,

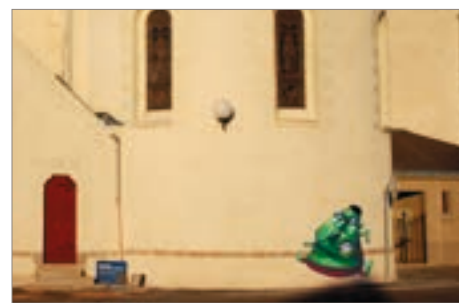
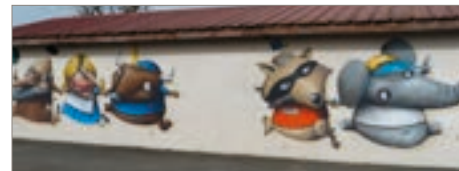
organisée. Là aussi, des idées nouvelles ont émergé. Un nouveau rendez-vous est prévu courant avril. Ces réunions de travail sont le fruit de notre volonté de travailler pour la commune afin de la faire évoluer en écoutant ce que disent les Palletais. C'est bien d'une large concertation que l'on obtient le plus d'idées et l'adhésion des habitants. Le budget primitif 2023 a été voté au dernier conseil municipal. Malheureusement, nous constatons un budget plus orienté vers l'administration que vers les administrés. L'extension du centre technique en est l'illustration avec un montant déconnecté des besoins de notre commune alors que, entre autres, le club de football, voit nombre de ses joueurs se blesser sur des terrains pas assez entretenus.

Même si les études prévues pour la rénovation énergétique de la mairie, de l'école et l'extension du

» Information communale

Avis de recherche

Un des personnages de la fresque d'Ador s'est échappé de son œuvre. Il a été aperçu sur le mur de l'église. Si vous avez une explication, n'hésitez pas à faire un signalement sur Intramuros.



entre le 17 et le 21 avril 2023. Découvrez les activités proposées et les modalités d'inscription sur le site du département à partir du 20 mars jusqu'au 05 avril. Au programme et en fonction du stage choisi : tennis de table, basket, kayak, théâtre, tennis, escrime et rugby à XIII.

Dépôt des dossiers papier à la mairie du Pallet jusqu'au 07 avril. Tarifs, dossier d'inscription et informations sur www.loire-atlantique.fr.

» Expression plurielle

Mot de la minorité

Dans la gazette de février nous nous interrogeons sur l'avenir du marché. Sur notre impulsion, une première réunion de travail s'est déroulée fin février réunissant des élus des deux groupes, des représentants de l'association des commerçants, artisans, professions libérales du Pallet (CAPP) et des Palletais. Objectif : balayer toutes les idées pour relancer le marché. Les propositions ont été nombreuses et bienvenues.

Dans le même état d'esprit, une réunion de travail sur l'attribution des subventions des associations a été

périscolaire sont une bonne nouvelle, nous regrettons que ce dernier projet ne soit pas prioritaire au vu du contexte de crise énergétique et climatique actuel. Il est parfois indispensable d'avoir le courage de faire une pause sur certains dossiers afin de s'adapter aux événements.

Forts des avancées de travail, nous restons actifs et vigilants pour améliorer votre vie dans notre commune. A votre disposition.

Cécile, Jérôme et Jean-Louis pour
Le Pallet Avec Vous
Mail : jeanlouismetairieau@orange.fr
Contact : 2 rue de l'Hermitage
Tél : 06 07 81 32 17

» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et de José

Bonjour à tous,

Et voilà mars... Le mois de février est vite passé ! Nous avons eu les vacances au centre avec un nouveau directeur : Alexandre. Nous lui avons souhaité la bienvenue !

Puis nous revoilà partis à l'école, à la périscolaire, aux TAP et au centre ! Nous avons commencé à faire des grands masques pour décorer la pèri et des arlequins car le carnaval approche. Mais dans l'ensemble, moi, mes copains et mes copines, on aime aussi bien jouer tous ensemble à ce qu'on veut !

En TAP, les moyens vont faire un terrarium. Pour cela, ils vont aller se promener afin de ramasser le nécessaire. Les petits vont faire des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux... Ils iront aussi se promener pour collecter les éléments nécessaires. Quant aux plus grands, c'est avec Fleur, du musée du vignoble, qu'ils vont découvrir l'archéologie, c'est troooooop bien !!

Nous continuons donc ainsi à jouer tout en découvrant de nouvelles choses avec plaisir.

A bientôt !

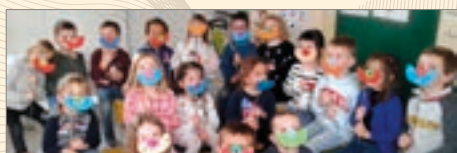


» Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école

Devinez qui se cache derrière ces beaux sourires ?

La kermesse de l'école St Jo est en pleine préparation et le cirque est à l'honneur cette année. Nos moyennes et grandes sections se parent de leurs plus beaux sourires et se préparent à faire les clowns ! Vous les trouvez ici en pleine séance de bricolage, créant leurs plus beaux sourires de clowns, aussi à l'occasion du carnaval. Découpage, collage, paillettes et assemblage avec une petite branche d'arbre, et hop, les voici, les voilà !



Les CM2 s'initient aux langues

Afin de préparer au mieux les élèves de CM2 au passage en 6e, et aussi pour renforcer nos liens avec le collège Saint-Joseph de Vallet, plusieurs temps forts sont organisés dans cette période.

Actuellement, la professeure de chinois du collège intervient auprès des élèves de CM2 : En une séance, ils savent déjà se saluer, se présenter et compter jusqu'à 99. La prochaine étape sera d'apprendre à écrire quelques sinogrammes et découvrir la culture chinoise.

Ensuite, le professeur d'allemand interviendra également, puis les élèves de CM2 iront passer une journée au collège le 30 mars afin de découvrir les locaux, les professeurs et ce nouvel environnement scolaire.

L'objectif final étant d'être le plus préparé et rassuré avant ce grand bond vers le collège.

Des scientifiques en herbe !

Les élèves de cycle 3 travaillent en ce moment en sciences sur l'air et ses propriétés. Pour observer que l'air est une force qui provoque un mouvement et que ce mouvement permet de faire avancer des objets, les élèves ont construit leur propre voiture à propulsion. Voyez par vous-même comme les sciences, c'est fun à St Jo !



» Ecole Astrolabe

La vie de l'école

Ateliers bac à boue

Mardi 28 février, les CE2/CM1 et les CM1/CM2 ont fabriqué deux bacs à boue pour les hirondelles des fenêtres. Tous les ans, elles viennent nicher au-dessus des fenêtres de la classe de MS. Pour fabriquer un nid, elles ont besoin de 2000 à 4000 boulettes de terre ! Mais avec la sécheresse, elles peinent de plus en plus à trouver la boue nécessaire. Pour les aider, les élèves ont donc fabriqué deux bacs avec l'appui de Dominique Sécher de l'association Biotop.

Tout d'abord, ils ont monté et vissé un premier cadre. Puis un deuxième plus petit. Enfin, les élèves ont coincé une bâche plastique noire puis encastré les deux cadres ensemble. Il ne restait plus qu'à remplir les bacs avec de la terre argileuse.

En avril, quand les hirondelles reviendront, les enfants creuseront un trou au milieu des bacs et veilleront à ce qu'il soit rempli d'eau. Les hirondelles n'auront plus



qu'à mélanger l'eau et la terre pour construire de jolis nids. Finis les allers-retours sur de longues distances qui les épuisent. Toute l'école a maintenant hâte de pouvoir observer le retour des hirondelles : vivement le printemps !

Le 100e jour de classe : vendredi 3 mars en CP/CE2

La classe effectue un rituel chaque matin appelé « chaque jour compte ». Il s'agit de compter les jours d'école passés. Cela nous permet d'apprendre comment les nombres se construisent. Vendredi 3 mars, nous sommes arrivés au 100^e jour d'école, ce fut un jour spécial.



Pour préparer cette journée, chaque enfant a préparé quelque chose à la maison, la classe s'est alors transformée en musée : collection de 100 origamis, de 100 Lego®, 100 feuilles, 100 bouchons, 100 pâtes, 100 gommettes, 100 capsules, 100 cartes, 100 pots, 100 points, 100 mots, 100 perles, 100 noisettes...

La journée fut consacrée au 100, avec des ateliers en maths, en arts visuels, en production d'écrits !

Bonobo, concert-illustré, par la compagnie Fracas

Depuis 2008, le dessinateur Alfred et le musicien Sébastien Capazza forment un duo artistique qui permet de trouver un point de rencontre entre musiques et dessins... Seul sur scène, Sébastien Capazza navigue entre guitares, saxophones, gongs, percussions et les dessins originaux d'Alfred projetés simultanément. Un voyage visuel et musical : poétique, onirique, loufoque, peut-être initiatique. À mi-chemin entre BD concert et ciné-concert, à mi-parcours entre petit théâtre d'ombres et dessin animé.

Et cette histoire, Bonobo :

« Au beau milieu d'une vaste forêt faite d'arbres millénaires et d'animaux de toutes sortes, nous suivons les tribulations de cet enfant sauvage qui vit ici, en parfaite harmonie avec la nature. Son meilleur ami, un petit singe avec qui il semble avoir toujours vécu, libre et spontané. Grimper à mains nues, sauter de branche en branche, courir sur les rochers, jouer à cache-cache avec les oiseaux, se nourrir à même les arbres... Ce petit paradis sur terre est leur royaume, et ils le connaissent par cœur. Jusqu'au jour où... »

« J'ai bien aimé ce spectacle, le petit singe était très drôle ! »

« J'ai bien aimé ce spectacle, le monstre était bien fait et l'histoire était trop drôle ».

« J'ai bien aimé ce spectacle parce que c'était drôle ».

« Le spectacle était drôle et aussi il y avait de l'action ».

« Le spectacle était très drôle, même si ce n'est pas mon genre de film ! »

« Le musicien était très doué, j'ai bien aimé ce spectacle ».

Les élèves de CM1/CM2

» Rétrospective

Le bal masqué de l'école Astrolabe

Début février, les élèves et les parents de l'école Astrolabe (soit plus de 200 personnes) se sont ambiancés sur la piste de danse lors de la soirée bal masqué, organisée par l'APE. Petits et grands étaient conviés à mettre leur plus beau costume. Et pour notre plus grand plaisir, tout le monde a joué le



jeu ! On remercie les parents qui ont pu nous aider à réaliser ce projet. Merci au cuisinier pour les gratins et le délicieux fondant au chocolat avec sa crème anglaise. Plus de 180 parts ont pu être dégustées. Grâce à un super DJ, les enfants ont pu montrer leur talent de danseuse et de danseur avant de défiler pour présenter leur déguisement. On a hâte de reproduire d'autres événements comme celui-là. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours et de vos suggestions à l'adresse suivante : ape.astrolabe@gmail.com.

» Multi-accueil Tchou Tchou

Retour sur le carnaval

Lundi 27 février, les enfants et les professionnelles du multi-accueil ont célébré le carnaval, pour le plus grand bonheur de tous. Les rires et les sourires ont envahi l'établissement alors que les enfants défilaient dans leurs costumes colorés. La fête a été organisée dans une ambiance joyeuse et festive, avec des jeux, des



ballons et de la musique. Les enfants ont pu participer à de nombreuses activités ludiques et créatives, tels que des chants, de la danse, des ateliers de maquillage, des jeux de ballons et cerceaux. Les professionnelles se sont également investies en se déguisant et en proposant des animations pour émerveiller les enfants. La fête s'est terminée par un goûter avec des chocolats !

Cette journée a permis aux enfants de se divertir et de s'amuser tout en développant leur créativité et leur sociabilité. Les professionnelles ont également pu renforcer les liens avec les enfants et les parents, en créant un moment de partage et de convivialité.

» Association Biodiversité 0 Pallet

« L'Appel de la Haie »

Une haie bocagère est une haie constituée de végétaux (notamment des arbres et arbustes) locaux, sauvages et variés, le plus souvent pour séparer des parcelles. Très courantes autrefois dans les campagnes, les haies sont une invention humaine pour l'homme car il y avait trouvé l'intérêt d'une alliée naturelle.

La définition d'une haie selon Catherine Moret (ingénieur agronome, secrétaire générale de l'Afac-agroforesteries) : « C'est un espace d'ambiance forestier au sein d'un espace ouvert ». Classiquement les haies bocagères sont constituées d'essences dites champêtres (chêne, châtaignier, hêtre, noisetier, sureau). Pour que la haie produise son effet protecteur, elle doit être en bon état et bénéficier d'un espace suffisant pour s'épanouir (idéalement 7,00 m de large). Ainsi, elle pourra donner les conditions d'une ambiance forestière, ombrage et humidité.

Un appel vient d'être lancé par l'association Afac-agroforesteries aux élus de la nation et des territoires à objectif 2030, pour valoriser, protéger et reconstituer les haies. Car, malheureusement, le constat est alarmant et il y a urgence : des années 50 aux années 80, une politique de remembrement a provoqué la perte des 2/3 des haies bocagères. Aujourd'hui, il resterait environ 750 000 km de haie en France mais on continue d'en perdre environ 23 000 km/an et on en replante seulement entre 2 500 et 3 000 km par/an...

Avant toute chose, il faut que les acteurs, et notamment les agriculteurs, y retrouvent un intérêt. Il faut leur donner envie de conserver et replanter des haies. Il faut leur apprendre (ou ré-apprendre) à les entretenir pour leur donner de nouveau de la place dans la parcelle agricole.

Car les bénéfices des haies sont multiples

D'abord pour les agriculteurs car les haies rendent de vrais services agronomiques : une parcelle plantée de haies produit plus de matière, plus de biomasse donc plus de rendement (mais il faut compter environ 15 ans pour en tirer les bénéfices).

Le bois des haies et des arbres peut représenter une ressource (énergie, paillage, bois d'œuvre) à condition de s'appuyer sur des filières durables, locales et éthiques. C'est aussi une usine de traitement des eaux. Jusqu'à 90 % des polluants (en particulier pesticides et phosphates) sont absorbés par les racines des arbres qui jouent le rôle de filtres. Les arbres font barrière au moment du ruissellement. En effet, par le noyau sec créé par les racines de l'arbre l'été, l'eau peut s'infiltrer lors des pluies abondantes l'hiver. Les arbres sont aussi



une protection des effets néfastes du vent. Les haies apportent une régulation de la température (ombrage) et de l'hygrométrie. Elles confèrent une protection aux cultures et à la biodiversité. Face à l'urgence climatique, les haies participent à la captation du CO2 (1 km de haie en bon état stocke en moyenne 140 tonnes de CO2).

Enfin, les haies sont un refuge pour la biodiversité en général : une haie héberge jusqu'à 80 espèces d'oiseaux, 35 espèces de mammifères, 100 espèces d'insectes, 600 espèces végétales, 60 espèces d'araignées, 14 espèces de reptiles et de batraciens.

Si les valeurs techniques des haies et des arbres sont mieux comprises, si l'homme y retrouve un intérêt économique et écologique, alors il s'engagera enfin pour leur préservation. Au-delà du paysage agricole, les haies sont de plus en plus présentes en milieu urbain et dans nos jardins. Mais là encore pour qu'elles soient efficaces, il faut leur laisser la place et bien les entretenir. Notre petite haie au fond du jardin, c'est déjà bien ! Mais il faudrait plutôt privilégier une haie champêtre, variée et sauvage. Il faudrait également arrêter de vouloir « faire propre ».

Alors du 15 mars au 31 juillet, on range son sécateur au placard et on laisse la nature reprendre ses droits. Il faudrait même laisser tranquille la ronce (surnommée le berceau du chêne !).

Taille des haies et biodiversité, attention aux dates !

A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet (arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

Pour aller plus loin : article « Taille des haies » sur le site internet de notre association Biodiversité 0 Pallet <https://biodivopallet.fr/taille-des-haies/>

Et pour mieux comprendre les objectifs de « L'appel de la Haie » de l'association Afac-agroforesteries, RDV sur leur site <https://afac-agroforesteries.fr/>. Une pétition est à la disposition de tous.

» Association culturelle Pierre Abélard

Portes ouvertes et généalogie

Nouveau ! L'association culturelle Pierre Abélard ouvre les portes de sa bibliothèque, avec possibilité d'emprunter ou consulter sur place de nombreux livres et documents relatifs à l'histoire de notre territoire et de notre région. Les emprunts et consultations se feront les 2^e et 4^e samedis, et les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, à l'étage du Centre Héloïse de 9h30 à 11h30.

Généalogie

A partir du 5 avril, l'association culturelle Pierre Abélard reprendra ses permanences d'aide à la généalogie, les 2^e et 4^e samedis et les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, à l'étage du Centre Héloïse de 9h30 à 11h30. Venez nous rencontrer : l'association sera présente à « Ciel ! Nos ayeux ! », biennale de généalogie, salle Sèvre et Maine de Vertou, les 1^{er} et 2 avril 2023.

+ d'infos

Contact : Marie-Annick Hardy
Tél. : 02 40 80 44 04

» Musée du vignoble nantais

« L'invention d'un mythe », labellisé d'intérêt national

C'est officiel, le musée du vignoble nantais situé au Pallet, a obtenu le label du ministère de la culture « exposition d'intérêt national », pour sa future manifestation concernant Héloïse et Abélard : « l'invention d'un mythe ».

Ce label vise à récompenser les musées de France, pour leurs thématiques originales et pédagogiques. Installé sur notre commune, le musée du vignoble nantais retrace spécifiquement la manière dont cette histoire d'amour contrariée à l'époque médiévale, est devenue au fil du temps un véritable mythe romantique. Personnages populaires et emblématiques du romantisme, Héloïse et Abélard sont une source d'inspiration artistique intarissable tout au long du

19^e siècle. Des peintures aux images d'Epinal, partout on retrouve le récit de leur vie à travers des épisodes marquants : leur rencontre, la castration d'Abélard, l'entrée dans les ordres d'Héloïse... Le mythe prend une telle ampleur que les reliques du couple s'échangent et s'offrent comme des présents de haute valeur dans les cercles de collectionneurs. Il existe trois reliquaires en France montrant des restes du couple et ils seront réunis pour la première fois à l'occasion de ces trois mois de présentation. Les tableaux, gravures, ouvrages anciens et objets d'art décoratifs feront de cet ensemble un événement exceptionnel.

Mais avant cette ouverture au public, lors de la Nuit des Musées, le samedi 13 mai, n'oubliez pas de participer au concours d'écriture autour du thème « La lettre d'amour que vous n'avez jamais osé envoyer ». Pour concourir, renseignez-vous et inscrivez-vous auprès des bibliothèques de la communauté de commune, ou bien sur le site du musée avant le 1^{er} mai : www.musee-vignoble-nantais.fr ou au musée, 82 rue Pierre Abélard.

+ d'infos :

Tél. : 02 40 80 90 13



» Rétrospective

Retours sur l'animation du Repair Café

L'association Repair Café du vignoble était présente au Pallet, le samedi 11 mars. Elle a pu accueillir nombre de Palletais afin de redonner vie à nos objets du quotidien (petit électroménager, stations informatiques et de couture, etc.). 57 objets ont pu être diagnostiqués dont 32 réparés sur place grâce aux bénévoles passionnés et expérimentés de l'association. 14 pannes ont été identifiées avec une solution. Seulement 11 appareils restent irréparables.

Habituellement, l'association est sollicitée pour une quarantaine d'objets. Ce fut une action intense et une énergie sans faille dégagée par tous ses acteurs.



La commune se réjouit d'avoir accueilli un véritable atelier de réparation itinérant, collaboratif et solidaire s'inscrivant dans une logique de réduction des déchets, de réemploi de l'existant et d'économie pour tous.

Cette belle opération a vocation à s'inscrire dans le temps, un événement que nous partagerons encore plus dès que l'association pourra revenir. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine. N'hésitez pas à suivre les actions de l'association, elle sera par exemple présente ce 8 avril à la Récupérète, 12 ZA de la Prairie, Sainte-Lumine de Clisson.

+ d'infos

Web : <https://repaircafevignoblenantais.fr/agenda/>



14 mai (samedi 20h30 et dimanche 15h00).

Toute la troupe du TAP, jeunes et moins jeunes, vous attend avec impatience pour le spectacle de fin de saison. Cette année, notre atelier théâtre est reparti avec une poignée de jeunes talents guidés par Estelle. Une évasion hors du temps, c'est un bon remède contre la morosité.

» Théâtre Animation Palletais

Prochain spectacle interprété par l'atelier théâtre

Dates des représentations : 13 et 14 mai 2023

Voici une invitation à s'évader le temps d'une soirée ou d'un après-midi avec le dernier spectacle de la saison, interprété par l'atelier théâtre, les 13 et

Alors, plus d'hésitation, venez les « yeux fermés » pour rire et applaudir ces jeunes qui trépignent d'impatience en coulisses. Mais attention, il n'y a que 2 représentations et 198 places à chaque séance. Pas de réservation, venez une 1/2 heure avant le début et choisissez vous-mêmes vos places. Tarif unique à partir de 5 ans : 5 €. Encore une fois, vous avez été très nombreux à venir nous encourager lors des représentations de la pièce « Salade et rock'n'roll » comédie de Laurette Gerussi.

Merci beaucoup pour vos applaudissements.

» Environnement

Le 15 avril, troquez vos plantes

Le Troc Plantes du Pallet 2023 se tiendra dans la cour de la périscolaire, durant la matinée du samedi 15 avril. Nous vous y attendons nombreux !

Le Troc Plantes vous donne l'occasion de rencontrer des jardiniers amateurs du Pallet et des environs, d'échanger des plantes et de participer à des ateliers et animations, le tout dans la bonne humeur.

Manifestation bien organisée

Chacun se présente à l'accueil avec ses plantes à donner. Une fois toutes étiquetées, elles sont réparties sur les tables selon leur catégorie : plants potagers, arbustes, plantes aromatiques, plantes vivaces d'ornement, petits fruits, graines... Dans un deuxième temps, chacun choisit ce qui l'intéresse en glanant quelques conseils au passage.

Encore 15 jours pour se préparer

D'ici le 15 avril, repérez les plantes vivaces, les arbustes et les plants potagers en surnombre dans votre jardin et triez vos graines... Étiquetez avec soin (voir encadré) tous vos pots et godets garnis de plantes et préparez vos graines en sachets maison ou des enveloppes. Récupérez des cagettes en bois ou en plastique pour transporter vos dons.



Au dernier moment

La veille du troc ou le matin même, faites le tour du jardin ou de la maison pour observer ce qui pourrait être apporté. On trouve toujours une plante d'intérieur saine mais qui ne plaît plus, des graines récoltées la saison passée, des plants potagers en surnombre, des bébés de vos plantes préférées dans le jardin. Il suffit de dégager la motte autour la plante à la bêche et de l'extraire avec ses racines et la motte terre pour la déposer sur une bonne épaisseur de papier journal. Emballez la plante et marquez son nom sur le papier. Entreposez vos plantes emballées au frais. Les plantes arrachées sans terre posées dans une fine feuille de papier journal ne sont pas acceptées : elles se dessèchent durant le troc et sont malheureusement irrécupérables.

Le Troc Plantes du Pallet est organisé par les membres du comité consultatif Environnement-Troc Plantes, avec le soutien logistique de l'association PTL et des services municipaux.

+ d'infos

Troc Plantes du Pallet, cour de la périscolaire, rue Anne-Roucou, samedi 15 avril, de 9h00 à 13h00.
Contact : Jean-Luc Gascoin 06 26 20 07 85

Étiquettes, pots, sachets... À vous de jouer !

● **Faire des étiquettes.** C'est facile avec des bâtonnets de glace, de vieux couverts de pique-nique en bois, des pinces à linge en bois sur lesquels on inscrit le nom de la plante avec un crayon gras ou un feutre. Autre astuce : former des petits drapeaux avec des piques à apéritif et des étiquettes autocollantes où on inscrit le nom de la plante... ou bien piquer des bouchons de liège sur des piques à apéritif.

● **Trouver des godets et des pots.** Il suffit de recycler des pots de yaourt, des culs de bouteille en plastique (faire des petits trous au fond), de récupérer des godets de plantes achetées... Faire des sachets pour vos graines, en suivant le tutoriel : www.youtube.com/watch?v=tsVCfPF-TxA puis mentionner l'espèce et l'année de récolte.

» UNC Le Pallet - Mémoire

Retour sur l'assemblée générale

Le président, Paul Douillard déclare ouverte l'A.G. 2023 et présente son intention de laisser la présidence de l'association après 13 ans de bons services. Le vice-président Michel Busson le remercie vivement. Le nom de Sébastien Villaréal est présenté aux adhérents, après délibération du C.A. Sébastien a été élu à l'unanimité, président de l'association.

Ensuite élection du 1/3 sortant et de 2 nouveaux membres, Arlette Claret et Claude Renou. Les rapports d'activités et financier ont suivi, ainsi que les différentes manifestations prévues pour 2023, cérémonies du lundi 8 mai et du samedi 11 novembre et la journée conviviale. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux adhérents (élus, anciens élus, ancien pompier, épouse).

Le verre de l'amitié a clôturé cette réunion. Composition du bureau : Président d'honneur : Paul Douillard. Président : Sébastien Villaréal. Vice-Président : Michel Busson. Secrétaire : Jean Barraud. Secrétaire adjoint : Marcel Loiret. Trésorier : Michel Goyaux. Affaires Sociales : Denise Vinet. Porte-drapeaux : Claude Rousseau, Marcel Ledentec et Claude Renou. Concours de belote : samedi 1er avril, salle polyvalente de loisirs. Inscriptions 8€ à partir de 13h30. 1^{er} lot : 1 lot de 6 rôtis assortis... 1 lot pour chaque participant.



A gauche Paul Douillard, l'ancien Président, à droite Sébastien Villaréal, le nouveau Président entourés des 2 porte-drapeaux, Claude Renou et Marcel Ledentec.

» Pallet Tourisme Loisirs

Recherche bénévoles

Dans le cadre des foulées d'Abélard, le samedi 10 juin prochain, l'association PTL recherche des bénévoles pour encadrer les parcours.

Contacts

Tél. : Florent au 06 31 86 74 52
Tél. : Bruno au 06 31 98 77 69

» On parle de vous

Aurélié Batard, intronisée au sein des chevaliers Bretvins

La célèbre confrérie des chevaliers Bretvins, traversant le vignoble le 12 novembre 2022, s'est arrêtée sur notre territoire pour honorer une de ses nouvelles membres, habitante du Pallet, Mme Aurélié Batard, restauratrice au Port Domino.



culture et d'une grande compétence. Le château des ducs de Bretagne a été longtemps son siège, il permettait de mettre en lumière les produits du pays nantais en distribuant plusieurs trophées.

Par trois fois, la « Bouteille d'or » est attribuée au Pallet, la dernière fut en 2016 (*), où une grande fête organisée au sein de la commune, a vu de nombreux habitants palletais intégrer cette grande famille. Elle la conservera une année entière. « Il était temps, le palais était sec », avait déclaré avec humour l'orateur à l'époque.

Jeune, souriante et posée, Aurélié Batard a apporté sa contribution à la promotion de notre patrimoine du territoire. Elle et son époux ont ouvert leur restaurant « l'Auberge Port Domino », en face de la Sèvre, le 31 octobre dernier, offrant aux touristes et aux Palletais(es) un lieu convivial et rafraîchissant ventant les produits de notre terroir.

C'est autour d'une centaine de personnes actifs dans ses rangs, qu'Aurélié est intronisée le 22 novembre 2022, accompagnée par sa marraine Charlotte Lucquiau, en tant que « Dame de la duchesse Anne » (voir encadré), prononçant haut et fort le serment Bretvin. Elle est récompensée de ses efforts pour sa défense des produits viticoles et agricoles, par cette reconnaissance de la confrérie des chevaliers renommée.

Cette distinction récompense, en effet, les personnes qui valorisent les marchandises du pays nantais et qui s'engage pour ces valeurs. Défendre le bien manger et le bien boire, tel est la doctrine de ces membres en adoptant cette épique « Bois le vin et sois bon comme lui ». En entrant dans cette grande assemblée, Aurélié doit se parer de la tenue de cette corporation, qu'elle portera à chaque manifestation, robe noire à parements verts, jaunes pour les chevaliers de base, bleus pour les sonneurs, rouges pour les membres du grand conseil. Les dignitaires choisis portent sur la robe l'hermine, emblème de la duchesse Anne.

Un peu d'histoire

L'Ordre des chevaliers Bretvins, fut créé en 1948 par des Nantais, des viticulteurs et des négociants d'une grande

A chaque événement dans le vignoble, l'Ordre peut intervenir. Il représente le folklore, la tradition, les us et coutumes perpétués au fil des temps. Plusieurs rencontres s'organisent tout au long de l'année : la Saint-Vincent en janvier, Expo-Vall en mars (anciennement foire de Vallet), la fête des fleurs de vignes en juin, la balade de Clémence en septembre et les vendanges du Bouffay.

Cette confrérie est divisée en plusieurs échelons suivant leurs implications, le Grand Maître (actuellement Claude Nicol), le Maître de Bouche, l'Echanson (sommelier qui servait à la table du roi), le Maître de la monnaie et bien d'autres, sans oublier les sonneurs. Elle est représentative dans d'autres pays, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Allemagne et aux USA, par exemple.

« Quel honneur d'être ainsi gratifiée, je suis fière d'être Bretvine et de cheminer la fièvre créatrice des mets de notre pays », déclare Aurélié avec un grand sourire. Comme en France tout se termine en chanson, la confrérie a aussi son hymne Bretvin qu'elle effectue à chaque occasion en fin de banquet et Aurélié n'y a pas échappé, le reprenant en cœur avec l'ensemble des Dames et Chevaliers.

(*) 1951-2000-2016 le Pallet s'est vu attribué la « Bouteille d'or » en récompense de ses 4 médailles d'argent et de sa médaille de bronze.

» Bien-être

Nouvel atelier de sophrologie

Sandrine Marot, sophrologue au Pallet, met en place un atelier de sophrologie aux chais de la cour, les lundis de 14h00 à 15h15.

+ d'infos

Tél : 06 61 12 01 70

» Nouvelle entreprise palletaise

Caniludik, une éducation sur mesure

Vous avez adopté un chiot ?

Il n'est pas encore propre et vous vous demandez à quel âge il le sera. Comment bien le nourrir ?

Pourquoi il ne revient pas quand vous le appelez ?



Marie Pachet, passionnée de chiens et titulaire de l'ACACED (Attestation de Connaissances pour Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), a

créé Caniludik en juin dernier. Elle vous accompagne dans l'amélioration des différentes questions d'éducation, pour tous les chiens à partir de 2 mois comme l'apprentissage de la propreté, de la solitude, du rappel ou de la marche en laisse... Elle vous aide à mieux comprendre votre chien et ses besoins, afin de créer ou recréer une relation complice avec lui. Les séances sont individuelles et ont lieu à votre domicile, ou dans votre environnement quotidien. Elle intervient au Pallet et ses alentours. Après avoir fait le point sur votre situation, elle vous apporte conseils et solutions, adaptés à vos besoins, pour faire de vous, l'éducateur de votre chien !

+ d'infos

Contact : Marie Pachet 06 88 01 60 59

Mail : contact@caniludik.fr

Facebook : [caniludik](https://www.facebook.com/caniludik)

Web : www.caniludik.fr



» 01 AVRIL

Permanence des élus

De 10 h 00 à 12 h 00, en mairie.
Sans rendez-vous.



» 01 AVRIL

Lectures itinérigolantes

Animées par les bénévoles. Drôle de balade entre livres et rires. 17h00 à la bibliothèque, place de l'Eglise. Enfants de 6 à 9 ans. Sur inscription.

» 01 AVRIL

Concours de belote

Organisé par l'UNC Le Pallet-Mémoire.
Salle polyvalente de loisirs.

» 11 AVRIL

Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs.
Ouvert à tous.

» 13 AVRIL

Gazette de mai

Date limite de réception des articles pour la gazette de mai 2023.

» 15 AVRIL

Troc Plantes

Cour de la périscolaire, rue Anne-Roucou,
samedi 15 avril, de 9h00 à 13h00.

» 15 AVRIL

Accueil des nouveaux arrivants 2022

Ouvert aux nouveaux arrivants et entreprises installés en 2022 sur la commune.
Inscription : contact@mairie-lepallet.fr

» 15 AVRIL

Concours de belote

Organisé par le comité des fêtes de la Cognardière.
Salle polyvalente de loisirs.



» DU 17 AU 15 AVRIL

Le Printemps du Sport

Dépôt des dossiers papier à la mairie du Pallet jusqu'au 7 avril. Tarifs, dossier d'inscription et informations sur www.loire-atlantique.fr.

» 20 AVRIL

Après-midi jeux

Animé par Charlotte, du magasin « A qui de jouer ? ».
Profitez de votre après-midi pour venir jouer en famille ou entre amis !
Bibliothèque, place de l'Eglise.
De 15h00 à 18h00. Tout public. Entrée libre.

» 12 MAI

Soirée Plan cru

Accords mets et crus. Sur réservation.



Et tous
les samedis, retrouvez
le marché du Pallet
derrière l'église.
8 h 30-13 h 00



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration: Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44 330 LE PALLET
Tél.: 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication: Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction: Christian PELLOUET

Rédacteur en chef: Raymond GEFROY
Service communication: Gladys CHAUMONT
Création et maquette: Agence ARKETYPE
Impression: Éditée à 1600 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos: Mairie du Pallet / 123RF / CCIL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr